

NORMES RÉDACTIONNELLES DE L'INSTITUT D'HISTOIRE DE L'ART ET DE MUSÉOLOGIE

1. Présentation d'un travail écrit

1.1. Mise en page et consignes générales

Police : Times New Roman, 12 points

Interligne : 1.5

Police (pour les notes de bas de page) : Times New Roman, 10 points avec interligne 1.0

Marges : 2,5 cm à gauche et à droite, en haut et en bas

Paragraphes : justifiés

Citations et appels de note : les citations doivent être insérées entre guillemets « ... ». L'appel de note s'insère avant le signe de ponctuation et après les guillemets de fermeture ou le dernier mot de la phrase. Exemples : « ... »¹, / « ... »².

Italique : l'italique s'applique aux mots étrangers, aux locutions latines (*et al.*, *a priori*, etc.), aux mots-clés que l'on souhaite souligner dans le texte, aux titres d'ouvrages (livres, revues, expositions) et aux titres d'œuvres (tableaux, sculptures, etc.).

Pagination : indiquée en bas à droite, à l'exception de la page de garde

Page de garde : sur la 1^{ère} page du travail, l'étudiant-e mentionne son nom, son prénom, son adresse postale, son adresse électronique (@unine.ch). Figurent aussi le nom de l'enseignant-e concerné-e, le titre de l'enseignement (avec semestre et année), la date de reddition et le titre du travail en question (*Cf. modèle de page de garde p. 10*).

Déclaration de non-plagiat : l'étudiant-e prend connaissance de la déclaration sur l'honneur relative au non-plagiat, disponible sur le site web de l'IHAM (rubrique « Pour les étudiant-e-s », document « Éthique et plagiat »). La déclaration, dûment remplie et signée, doit impérativement être jointe (le cas échéant reliée) à la fin du travail écrit remis à l'enseignant-e. Elle n'est pas indiquée dans le sommaire du travail écrit.

1.2. Sommaire

Le sommaire est placé **au début** du travail écrit (tandis que la table des matières se situe à la fin). Les travaux de proséminaires, de séminaires et les mémoires (Bachelor et Master) **présentent obligatoirement un sommaire** et non une table des matières (*Cf. modèle de sommaire p. 10*).

Les parties et sous-parties du plan portent des **titres qui thématisent la matière** : on évitera ainsi les intitulés techniques du type « Description de l'œuvre », « Contexte », « Analyse », « Développement », « Comparaison », etc.

La numérotation du plan se fait en chiffres romains ou arabes. **L'introduction, la conclusion, la bibliographie, le dossier d'illustrations, la liste d'illustrations et les annexes ne sont pas numérotés.** La déclaration de non-plagiat signée ne figure pas dans le sommaire.

Le sommaire comporte la référence au numéro de page correspondant à chaque entrée.

2. Bibliographie et normes bibliographiques

Afin de rédiger un travail scientifique en histoire de l'art, l'établissement d'une bibliographie est indispensable. Pour qu'une étude soit vérifiable, et pour permettre au lecteur d'approfondir la recherche présentée (et de s'y référer), il est primordial de citer les sources utilisées au cours de la rédaction. Celles-ci sont regroupées dans une liste ordonnée à la fin du travail : la bibliographie. **Des normes** ont été édictées afin de garantir une **uniformisation** du procédé de citation et ainsi d'obtenir une bibliographie clairement structurée.

La bibliographie est organisée de manière cohérente et homogène. Elle peut être classée par **ordre alphabétique** des noms des auteurs, ou par **thèmes ou catégories** (puis à l'intérieur de chaque partie, par ordre alphabétique des noms des auteurs).

Il est également possible de distinguer différents types de références en plus de la classification choisie (les **sources** peuvent par exemple être séparées de la **littérature secondaire**, ou la **webographie** et la **filmographie des références sur papier**).

Les différentes références d'un même auteur sont classées par ordre **chronologique de leur parution**. L'année correspond à l'année d'édition de l'ouvrage.

Si l'ouvrage est réédité, on ajoutera (**1^{ère} éd. année**) à la fin de la référence.

Note : on distinguera les ouvrages d'un même auteur parus la même année comme suit :

- CASTEX Jean-Gérald (1), *Graver Le Brun au siècle des Lumières : Le recueil de la Grande Galerie de Versailles de Jean-Baptiste Massé*, thèse de doctorat sous la direction de Christian Michel, Université Paris X-Nanterre, 2008 (document non publié).
- CASTEX Jean-Gérald (2), « L'éducation du regard ou l'importance de la gravure dans l'appréciation de l'art vers 1700 », in : RAUX Sophie, SURLAPIERRE Nicolas, TONNEAU-RYCKELYNCK Dominique (éds.), *L'estampe, un art à la portée de tous ?*, Paris : Presses Universitaires du Septentrion, 2008, pp. 289-298.

L'étudiant-e veillera également à donner les noms des lieux d'édition en langue française et les traduira si nécessaire (London devient par exemple Londres ; München devient Munich).

2.1. Liste des abréviations

coll. : collection

collab. : collaborateur

coord. : coordonnateur

dir. : directeur scientifique

éd. : éditeur scientifique = responsable pour l'ensemble de la publication

éd. par : édité par

Éd. : Maison d'édition

et al. : et alii = et les autres

ex. : exemplaire

fasc. : fascicule

Ill. : illustration

n° : numéro

p. : page (singulier)

pp. : pages (pluriel)

f. : folio (singulier)

ff. : folios (pluriel)

préf. : préface

[s.d.] : sans date

[s.l.] : *sine loco* = sans lieu

[s.l.d.] : sans lieu ni date

[s.n.] : *sine nomine* = sans nom

[s.p.] : sans pagination

trad. : traducteur

trad. par : traduit par

vol. : volume

vols. : volumes

[] : les crochets signalent une indication imprécise (par exemple, l'année de publication d'un ouvrage)

cat. exp. : catalogue d'exposition

Note : un espace insécable sépare impérativement p., pp., vol., vols., n°, Ill., f., ff. et le chiffre qui suit.

Les abréviations suivantes sont proscrites : *idem, ibidem, ibid., op.cit., a.a.O., c.l., ebd., sq., sqq.*

2.2. Les différents types de référence bibliographique

Note : toute référence bibliographique comporte un point final.

Sources manuscrites (documents d'archives)

NOM de l'auteur (s'il y en a un), « Titre du document consulté (lettre, document administratif, etc.) », nature du document (papier, photographie, etc.), datation (jour, mois, année), Ville, Institution, Fonds, cote, f. ou ff.

- « Séance du 4 octobre 1839 », dans « Plumitif des séances du conseil administratif du Musée 1837-1884 », Archives de l'État de Neuchâtel, Fonds Louis Agassiz, 179.3.
- Lettre de Josiah Emery au comte Florimond de Mercy-Argenteau, Londres, 16 septembre 1793, Washington, Library of Congress, Mercy-Argenteau Family Papers, W14a.

Note : le titre de tout document non publié s'indique entre guillemets et non en italique.

Sources publiées

NOM Prénom, *Titre*, [année de parution originale], Lieu d'édition : Édition, nombre de volumes (vols.), volume consulté (vol.), année de publication.

- HOGARTH William, *Analyse de la beauté*, [1753], Paris : École nationale supérieure des Beaux-Arts, 1991.
- RUBENS Peter Paul, *Correspondance de Rubens et documents épistolaires : concernant sa vie et ses œuvres*, édition critique par Charles Ruelens et Max Rooses, Anvers : J.-E. Buschmann, 6 vols., vol. 1, 1974.

Ouvrages

NOM Prénom, *Titre*, Lieu d'édition : Édition, vols. (si nécessaire), année de publication.

- FAURE Elie, *Histoire de l'art*, Paris : J.-J. Pauvert, 2 vols., 1972.

Note : si l'ouvrage est réédité, on ajoutera « (1^{ère} éd. année) » à la fin de la référence :

- PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture : description et vocabulaire méthodiques*, Paris : Éditions du patrimoine, 2011 (1^{ère} éd. 1972).

Cas spécifiques

Auteur anonyme (ouvrages et documents anciens)

[s.n.], *Titre*, Lieu d'édition : Édition, année de publication.

Deux auteurs : indiquer le nom des auteurs par ordre alphabétique et les séparer par « et » ou par une virgule

- ELGAR Frank et MULLER Joseph-Émile, *Cent ans de peinture moderne*, Paris : Hazan, 1979.
- ELGAR Frank, MULLER Joseph-Émile, *Cent ans de peinture moderne*, Paris : Hazan, 1979.

Plus de deux auteurs : indiquer le nom du premier auteur suivi de la mention « et al. »

- GÉRARD André-Marie *et al.*, *Dictionnaire de la Bible*, Paris : Éd. Robert Laffont, 1989.

L'auteur est directeur/éditeur de la publication

- ROMANINI Angiola Maria (éd.), *Enciclopedia dell'arte medievale*, Rome : Istituto della Enciclopedia italiana, 12 vols., 1991-2002.

Plusieurs lieux d'édition, plusieurs maisons d'édition

- BELTING Hans, *La double perspective : la science arabe et l'art de la Renaissance*, Lyon/Dijon : PUL/Les Presses du réel, 2010.

Édition critique, préface, traduction

- CÉZANNE Paul, *Correspondance*, recueillie, annotée et préfacée par John Rewald, Paris : Bernard Grasset, 1937.
- FELICI Lucio, *Encyclopédie de l'art*, trad. de l'italien par Béatrice Arnal *et al.*, [Paris] : Librairie générale française, 1992.

Thèses non publiées

- CASTEX Jean-Gérald, *Graver Le Brun au siècle des Lumières : Le recueil de la Grande Galerie de Versailles de Jean-Baptiste Massé*, thèse de doctorat sous la direction de Christian Michel, Université Paris X-Nanterre, 2008 (document non publié).

Ouvrages liés à un colloque ou à un événement

NOM Prénom (dir.), *Titre*, type d'événement, organisateur de l'événement, ville (et institution si connue) qui a accueilli l'événement, dates de l'événement, Lieu d'édition : Édition, année de publication.

- DÉMORIS René (dir.), *L'artiste en représentation*, colloque Paris III-Bologne du Centre de Recherches Littérature et Arts visuels, Paris (Université de la Sorbonne Nouvelle), 16-17 avril 1991, Paris : Éditions Desjonquères, 1993.

Catalogues d'exposition

NOM Prénom (dir.), *Titre*, cat. exp. [ville où s'est tenue l'exposition, institution qui l'a accueillie, dates de l'exposition], Lieu d'édition : Édition, vols. (si nécessaire), année de publication.

- CACHIN Françoise, MOFFETT Charles S. (dir.), *Manet 1832-1883*, cat. exp. [Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 22 avril-8 août 1983, New York, The Metropolitan Museum of Art, 10 septembre-27 novembre 1983], Paris : RMN, 1983.

Extraits d'un ouvrage, collectif ou non (par exemple articles, chapitres, notices)

NOM Prénom, « Titre de l'article », in : NOM Prénom (mention « dir. » si nécessaire), *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition : Édition, année de publication, pages.

- WIRTH Jean, « Image et relique dans le christianisme occidental », in : BORGEAUD Philippe, VOLOKHINE Youri, *Les objets de la mémoire : pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*, Berne/Berlin : Peter Lang, 2005, pp. 325-345.

Cas spécifique

Article de dictionnaire, d'encyclopédie

NOM Prénom, « Titre de l'article », in : *Titre de l'ouvrage*, indication de l'éditeur, Lieu d'édition : Édition, vol. (si nécessaire), année de publication, pages.

- KOBLER Friedrich, « Fensterrose », in : *Reallexikon zur Deutschen Kunstgeschichte*, édité par le Zentralinstitut für Kunstgeschichte, Munich : Beck, vol. 8, 1987, p. 46.

Articles de revues, de journal

NOM Prénom, « Titre de l'article », in : *Titre de la revue*, vol., n°, année, pages (p. ou pp. si plusieurs).

- TOUBERT Pierre, « Le règne de Charles le Chauve : bilan et perspectives », in : *Le Moyen Âge : Revue d'histoire et de philologie*, vol. 89, n° 3-4, 1983, pp. 441-456.

Note : dans le cas d'un journal mensuel, hebdomadaire ou quotidien, il convient de spécifier l'année, le mois et le jour de publication.

- SCHELLENBERG Samuel, « L'art fait son cinéma », in : *Le Courrier de Genève*, 2 février 2009, pp. 19-20.

Autres types de documents

Entretiens

- Entretien avec l'artiste Christiane Dubois, réalisé par Nom Prénom de l'étudiant-e, lieu, jour/mois/année (document non publié).

Documents audiovisuels

- LEHNER Paolo, *Massimo Cavalli*, extrait de l'émission *Misure*, 11 min., 7 novembre 1967, RTSI.
- PACHE Gilles, *La tête buissonnante : Jean-Claude Hesselbarth. Une vie d'artiste*, vidéocassette VHS, 44 min., Lausanne : Parallaxe Film [producteur], Genève : RSR [diffuseur], 1988.

Note : il est important de noter le nom de l'auteur et/ou de l'institution (télévision/radio) qui a produit le document, le *titre* du document, l'année de réalisation, la durée intégrale, et les détails du support (DVD, enregistrement audio, etc.).

Sites internet, pages internet

- Musée du Louvre, Département des Arts Graphiques, disponible à l'adresse URL : <https://collections.louvre.fr/en/recherche?q=Departement+des+arts+graphiques>, consulté en ligne le 2 décembre 2011.
- Site personnel de l'artiste Jeff Koons, disponible à l'adresse URL : <http://www.jeffkoons.com>, consulté en ligne le 15 juillet 2023.
- Archives de la Ville de Bâle, catalogue en ligne, disponible à l'adresse URL : <http://www.staatsarchiv.bs.ch/>, consulté en ligne le 13 mars 2012.

Note : si l'on consulte une page particulière sur un site internet, il convient de donner les références de cette page précise, et non la référence du site internet en général.

- Musée d'Orsay, Collections en ligne, Notice d'œuvre « Le Balcon, Édouard Manet », disponible à l'adresse URL : <https://www.musee-orsay.fr/fr/oeuvres/le-balcon-707#artwork-about-notice>, consulté en ligne le 31 août 2023.

3. Mise en forme des notes de bas de page

Les notes de bas de page constituent des unités textuelles distinctes. L'appel des notes est indiqué par un numéro (1, 2, ...) en **exposant** placé **après les guillemets et avant la ponctuation finale**.

Les références citées dans les notes sont présentées selon les normes bibliographiques exposées ci-dessus (Cf. *point 2*). Elles sont citées dans leur **intégralité à la première occurrence**, puis sous **forme abrégée** selon le modèle suivant :

¹ GOB André, *Des musées au-dessus de tout soupçon*, Paris : Armand Colin, 2007, p. 20.

² GOB 2007, p. 24.

¹ TOUBERT Pierre, « Le règne de Charles le Chauve : bilan et perspectives », in : *Le Moyen Âge. Revue d'histoire et de philologie*, vol. 89, n° 3-4, 1983, pp. 441-443.

² TOUBERT 1983, p. 442.

Note : les notes ont pour fonction de signaler ou de décrire la littérature existante sur un sujet donné. Elles peuvent également comporter, de manière mesurée, des développements subsidiaires, des commentaires, des citations, des avis ponctuels sur des questions de détail ou de bibliographie.

- ⁴ À propos de la vacance sémantique du mot *art*, Jacques Thuillier précise : « En soi, dans la langue française, le mot d'art n'implique aucun élément esthétique. Il désigne en propre une certaine adresse, et *le Petit Larousse* donne comme exemple de son sens "avoir l'art de plaire, l'art d'émouvoir". [...] C'est seulement en second lieu que l'*art* renvoie à un certain domaine de l'activité créatrice de l'homme, sans nullement le définir », in : THUILLIER Jacques, *Théorie Générale de l'histoire de l'art*, Paris : Odile Jacob, 2003, pp. 28-29.

- ¹⁰ Voir GIRARDIN-CESTONE Lucie *et al.* (dir.), *Au gré de l'eau. Le Pays des Trois-Lacs*, cat. exp. [Neuchâtel, Musée d'art et d'histoire, 15 mai-20 octobre 2002], Neuchâtel : Musée d'art et d'histoire, 2002, p. 3.
- ¹² À ce sujet : JEANNERET Maurice, *William Röthlisberger*, Boudry : La Baconnière, 1933, p. 18.

4. Citation de la littérature primaire et secondaire

La citation est la mention exacte d'un texte écrit par un auteur. Elle comporte toujours des guillemets. Pour chaque citation, la référence exacte et complète doit pouvoir être identifiée : le nom de l'auteur, le titre de l'ouvrage et la/les page-s d'où le texte a été extrait.

La citation dans le corps du texte doit servir à étayer vos propos. Elle sert d'exemple ou de témoignage pour illustrer votre argumentation. **Le travail ne doit pas se résumer à une compilation de textes cités.** Chaque citation doit faire l'objet d'une analyse de la part de l'étudiant-e (dans le corps du texte ou en note de bas de page) : une brève explication introduit la citation, mentionne le nom de l'auteur et le contexte dans lequel la citation a été formulée.

4.1. Citation directe et citation indirecte

La **citation directe** signifie la reprise exacte des termes utilisés par l'auteur cité : il convient de toujours utiliser les guillemets pour indiquer la citation directe. Après la citation, il faut insérer une note de bas de page en mentionnant la référence de la citation.

- « Si l'on en croit un mot célèbre d'Épictète, ce ne sont pas les actions qui ébranlent les hommes, mais ce que l'on dit à propos de ces actions. »¹
- Une analyse du concept trésor sert tout d'abord à établir une « méthode spécialisée de critique des sources, attentive à l'emploi de notions politiques et sociales essentielles »¹.

Note : si la citation directe reprend une phrase jusqu'à son terme, on conservera la ponctuation d'origine qui figurera avant le guillemet final. L'appel de note reste, lui, placé après le guillemet final :

- « Il apparaît clairement que toute création de formes artistiques suppose un interlocuteur. »¹

La **citation indirecte** consiste en une **reformulation** des idées d'un auteur (une paraphrase). Les guillemets ne sont pas employés, mais il reste impératif d'indiquer la source par une note de bas de page, tout comme pour la citation directe.

4.2. Citation avec modification

Il est recommandé de ne pas modifier le texte cité (corrections et changements de termes, modifications de la ponctuation, etc.). Toutefois, si une modification s'avère nécessaire, elle doit être clairement indiquée :

- Si vous avez remarqué une faute de syntaxe ou de grammaire, utilisez le terme *sic* entre parenthèses après le terme erroné
- Si vous souhaitez ajouter/modifier des mots, indiquez-les entre crochets : []
- Pour éliminer des phrases ou des mots d'une citation, remplacez-les par le signe [...].

Exemple de citation d'une partie d'un texte à l'intérieur d'une phrase :

- Une analyse du concept trésor sert tout d'abord à établir une « méthode spécialisée de critique des sources, attentive à l'emploi de notions politiques et sociales essentielles »¹.

Exemple de citation avec modifications (ici, suppressions) :

- Selon Jacques Thuillier : « Il apparaît clairement que toute création de formes artistiques suppose un interlocuteur. [...] L'art commence là où quelque chose est exprimé *pour l'autre*,

même si cet autre est inconnu [...] et même, assez fréquemment, un interlocuteur posthume. »¹

On peut encore concevoir des modifications pour l'accord des verbes, le nombre des noms ou l'ajout de mots de liaison. Avec ce genre de modification, le risque est de falsifier l'idée première de l'auteur. Il faut donc être prudent·e dans les modifications.

Exemple :

[...] sert de « méthode spécialisée de critique des sources, [qui serait] attentive à l'emploi... »¹.

4.3. Citation dans une citation

Pour marquer une citation à l'intérieur d'une autre citation, il est d'usage d'utiliser des guillemets différents : « "..." ».

4.4. Citation brève/longue

Toutes les citations directes au sein du texte doivent être indiquées entre guillemets. Les citations directes de moins de trois lignes figurent dans le corps du texte. Les citations directes plus longues constituent des paragraphes séparés, décalés de 1,5 cm sur la droite par rapport au texte principal.

4.5. Citation de la littérature secondaire

De manière générale, il faut éviter d'utiliser les citations empruntées aux auteurs qui citent d'autres auteurs ! L'étudiant·e doit, si possible, retrouver la source première, la consulter et la mentionner (références complètes). Toutefois, dans les cas où cette source n'est pas accessible, il faut savoir indiquer la citation de seconde main de manière correcte :

Exemple :

¹² Lettre de Signac à Monet, 1912, Archives Claude Monet, correspondance d'artiste, collection privée Monsieur et Madame Cornebois. Citée d'après REWALD John, *Histoire de l'impressionnisme*, Paris : Albin Michel, 2007, p. 323.

4.6. Traduction des citations

Les traductions personnelles doivent être signalées. Si le texte original figure dans le corps du texte, une note de bas de page signalera la traduction. Si la traduction figure dans le corps du texte, la note indiquera le texte dans la langue originale avec la mention [notre/ma traduction] :

¹ [Notre traduction]. Texte original : « Scientia als Akkumulation und Organisation politisch relevanten Wissens wird zur Aufgabe eines stetig wachsenden Verwaltungsapparates » in : RÖSSLER Hole, « Obskure Ordnung. Zur Theatralität fürstlicher Sammlungsräume im 17. Jahrhundert », in : *Thesis*, n° 11-12, 2007-2008, pp. 28-52, ici p. 43.

5. Dossier et liste d'illustrations

Aucune illustration ne paraît dans le corps du texte. Dans le corps du texte, on renvoie aux **illustrations** par l'indication d'un numéro entre parenthèses : « (Ill. 4) », « (Ill. 10) », etc.

Note : la liste d'illustrations se distingue du dossier d'illustrations, et tous deux constituent donc des entrées différentes du sommaire. **La liste comprend uniquement les légendes avec indication des sources et/ou crédits photographiques**, tandis que **le dossier réunit les reproductions en couleur**, numérotées et légendées (mais sans indication de leur source et/ou crédits photographiques).

La liste d'illustrations, ordonnée numériquement, comporte **les légendes complètes de chaque illustration selon le modèle suivant** :

Prénom Nom de l'artiste, *Titre de l'œuvre* (préciser « (détail) » si nécessaire), année, support ou matériau, technique, dimensions (en cm, sous la forme hauteur x largeur), ville, musée/institution/lieu de conservation, numéro d'inventaire (le cas échéant), crédits photographiques/source de l'illustration.

- Ill. 1. Hans Holbein le Jeune, *La Madone de Soleure*, 1522, huile sur bois de tilleul, 140.5 x 102 cm, Soleure, Kunstmuseum de Soleure, A I 134. © Kunstmuseum de Soleure

Dans le cas d'une œuvre tridimensionnelle, il convient d'en indiquer la profondeur à la suite de la hauteur et de la largeur :

- Ill. 3. Camille Claudel, *La Vague*, 1897-1903 (?), onyx, marbre et bronze, 62 x 56 x 50 cm, Paris, Musée Rodin, S.06659. © Musée Rodin

Note : les données de la légende se fondent sur les catalogues raisonnés, les catalogues de musées et de collections, les catalogues de vente à caractère scientifique.

Note : si l'illustration provient d'une source internet, il importe d'indiquer la source exacte ainsi que les crédits photographiques (nom de l'institution ou nom du photographe).

Note : privilégier les illustrations de qualité (min. 300 dpi) et ne pas utiliser d'images pixellisées. On recherchera les illustrations en priorité dans les collections en ligne des musées/institutions.

Si l'illustration a été scannée d'un ouvrage, il convient d'indiquer la référence de l'ouvrage ainsi que la page où figure l'illustration, selon le modèle :

- Ill. 6. *Les saintes femmes au tombeau* (détail), 493-526, mosaïques, Ravenne, basilique de Sant'Apollinare Nuovo, nef centrale, mur sud, registre supérieur. Source : BUSTACCHINI Gianfranco, *Ravenna capitale del mosaico*, Ravenne : Salbaroli, 1988, p. 116.

Cas spécifiques

Œuvres conservées dans leur site d'origine

Prénom Nom de l'artiste (si connu), *Titre de la représentation* (préciser « (détail) » si nécessaire), année, technique, dimensions (si disponibles), Ville, édifice, localisation (secteur), crédits photographiques/source.

- *Christ en majesté au centre du combat de l'archange saint Michel et ses légions contre le dragon et Femme au croissant de lune*, vers 1100, fresque, Civate (Lombardie), église San Pietro al Monte, lunette du vestibule.
- Michel-Ange, *La Création d'Adam*, 1508-1512, fresque, 280 x 570 cm, Rome (Cité du Vatican), Chapelle Sixtine, plafond.

Édifices, architecture

Ville, édifice, secteur (si nécessaire)/partie (préciser « (détail) » si nécessaire), année.

- Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), église Saint-Benoît, tour-porche, vers 1030-1050.

Images en mouvement

- Élodie Pong, *After the Empire*, 2008, vidéo HD, couleur, sonore, still vidéo, 13'30''.

6. Annexes

Les annexes comprennent des documents utilisés dans la procédure d'analyse qui ne peuvent pas être insérés dans le corps principal du texte (trop importants et trop volumineux, ils risquent d'alourdir la présentation générale du texte). Le contenu des annexes peut être très varié : des extraits de documents d'archives, des schémas, des tableaux explicatifs, des extraits de textes, un glossaire si nécessaire, etc. Il s'agit souvent des documents attachés au travail en guise de preuve, appuyant la méthode et la procédure d'analyse.

Les annexes sont numérotées et apparaissent dans le sommaire du travail écrit (*Cf. modèle de sommaire p. 10*).

7. Modèle de sommaire

SOMMAIRE

Introduction	1
1. Giuseppe Arcimboldo : entre culture italienne et cours européennes	4
1.1. Des débuts discrets à Milan	4
1.2. À la cour habsbourgeoise	5
1.2.1. L'atmosphère des cabinets de curiosités	5
1.2.2. Arcimboldo a-t-il sa place dans le courant maniériste ?	5
2. Les Saisons, des œuvres inattendues, reflet de la culture du XVI^e siècle	6
2.1. Entre unité et multitude : approche descriptive de l'œuvre	6
2.2. Arcimboldo : artiste érudit aux sources variées et discutées	8
2.2.1. Études de Léonard de Vinci	8
2.2.2. L'Antiquité gréco-romaine	9
2.3. Construction visuelle par la rhétorique	10
3. La série des Saisons : création et développement d'une allégorie impériale ?	11
3.1. Un poème descriptif	11
3.2. Contestation de l'interprétation politique	13
Conclusion	15
Bibliographie	16
Liste des illustrations	18
Dossier d'illustrations	19
Annexe 1 : Glossaire des termes	25
Annexe 2 : Extraits de la correspondance	27

8. Modèle de page de garde

Université de Neuchâtel Faculté des lettres et sciences humaines Institut d'histoire de l'art et de muséologie Espace Tilo-Frey 1 2000 Neuchâtel	
TITRE + sous-titre (facultatif) Image de l'œuvre étudiée avec légende complète	
Intitulé du cours / séminaire	Nom et prénom de l'étudiant-e
Semestre (automne ou printemps) et année académique	Piliers d'études
Enseignant-e	Adresse postale
Date de remise du travail	E-mail